



Le SNUipp-FSU a déjà eu l'occasion de regretter le report de la carte scolaire du premier degré après les élections départementales. Le temps des écoles ne doit pas être calqué sur le temps politique, même si apparaît clairement le lien entre les économies budgétaires et la restitution de postes dans le département.

Le SNUipp-FSU tout en se félicitant de pouvoir désormais disposer de documents reprenant l'ensemble des situations du département, s'interroge sur le dialogue social mis en place. En effet, discuter les mesures en séance, sans groupe de travail préalable, alors que le CDEN se tient l'après-midi n'augure rien de bon quant à la volonté de l'administration d'écouter les arguments que nous ont fournis nos collègues.

L'École Publique doit être en capacité de relever tous les défis qui s'offrent à elle et pour ce faire l'une des clefs de la réussite est la scolarisation de tous dans de bonnes conditions, de la maternelle à l'université comme nous le disons à la FSU, et donc des effectifs acceptables.

La scolarisation des enfants de moins de trois ans reste dans le département un élément majeur de confiance des parents envers l'école publique. Il ne serait pas acceptable que la concurrence de l'école confessionnelle capte ces cohortes d'enfants que l'école publique n'arriverait plus à scolariser.

La scolarisation d'élèves en réseau d'éducation prioritaire permet de bénéficier de moyens supplémentaires nécessaires au bon fonctionnement des écoles en quartier difficile. Nous vous interrogerons madame l'Inspectrice d'Académie sur les critères qui font sortir l'école Paul Langevin du réseau REP alors qu'elle est rattachée au collège de Kerhallet, et que l'école Lucie et Raymond Aubrac située à quelques maisons de là y entre.

La scolarisation en zones de revitalisation rurale doit être préservées, à savoir les écoles publiques des communes de Berrien, Botmeur-Commana, Brasparts, Brennilis, La Feuillée, Loqueffret, Huelgoat, Lannédern, Le Cloître-Pleyben, Lennon, Lopérec, Lothey, Pleyben, Plouyé, Saint-Rivoal, Scrignac.

La scolarisation dans l'enseignement bilingue continue de montrer sa vitalité, ce dont nous nous félicitons. Pour autant il est nécessaire que cette vitalité soit prise en compte dans le calcul des dotations tant au niveau académique qu'au niveau national.

La scolarisation des enfants en situation de fragilité ou de handicap mérite aussi beaucoup mieux. Comment comprendre les retraits d'emplois en CMPP, la suppression d'un poste au centre Toul Ar C'hoad quand on connaît le poids de la difficulté scolaire dans les écoles quand on ne peut s'appuyer sur des appuis extérieurs?

Enfin la formation de nos jeunes collègues ne mériterait-elle pas mieux que la disparition des écoles d'application qui représentaient un lieu d'échanges propre à expérimenter les pratiques et à aguerrir nos jeunes collègues aujourd'hui en responsabilité à mi-temps avec une charge de travail trop importante tant dans la préparation de la classe qu'universitaire.

Madame l'Inspectrice d'Académie, le SNUipp-FSU porte un autre projet pour l'école publique, mais le projet que nous portons ne peut se contenter de mots. Ce sont des moyens dont nous avons besoin pour assurer nos missions dans toutes leurs diversités et dans le cadre de l'école publique et laïque.

